

N/REF : 3/09/2024 9H25 C:008688 I:12937

V/Appel du Mardi 03/09/2024 a 9H25

SELON DEVIS N° 4080054

ACQUEBERGE PIERRE

**1 RENUSSON
53360 QUELAINES-SAINT-GAULT**

IMMEUBLE : 1 RENUSSON
1 RENUSSON
53360 QUELAINES ST GAULT

Rennes, le 12 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 RENUSSON - MR ACQUEBERGE 06 25 28 51 61

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4080054 du 26/08/2024 d un montant de
368 € TTC

Donneur d'ordre : M. P ACQUEBERGE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 12/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE NETTOYAGE D'UN PUIITS 5M3
REJET DES DECHETS SUR PLACE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 12/09/24 a 15H08 M. P ACQUEBERGE

FB TT Email envoyé le 26/08/24 a 14H42 M. P ACQUEBERGE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence		334,55	334,55
TOTAL H.T.				334,55
T.V.A. a 10,00%				33,45
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>368,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.